



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 13 mai 2008*

Agenda

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Paul CHARNAY**, directeur de recherche au CNRS : « *Le droit et l'islam* ».

-17h : Réunions de la section générale, salle 3, & de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

Lundi 26 mai

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, conseiller d'État : « *Internet et le droit* ».

-17h : Réunion de la section Morale et sociologie, salle 3.

Lundi 2 juin

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Laurence DEPAMBOUR-TARRIDE**, professeur à l'université Paris-V : « *Sculpture, peinture et histoire du droit français* », grande salle des séances.

-Comité secret.

Lundi 9 juin

-15h : élection au fauteuil d'Édouard Bonnefous.

-**Jacques COMMAILLE**, professeur à l'École Normale Supérieure de Cachan : « *Sociologie et droit* ».

Lundi 16 juin

-15h : Installation solennelle du Prince **EL HASSAN Bin TALAL**, comme membre associé étranger, Coupole.

Lundi 23 juin

-15h : **François OST** : « *Droit et littérature : des liaisons dangereuses ?* ».

Lundi 30 juin

-15h : **Philippe RAYNAUD**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et les sciences politiques* ».

Lundi 7 juillet

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Mireille DELMAS-MARTY**, membre de l'Académie : « *La mondialisation du droit : vers une communauté de valeurs ?* ».

-Comité secret.

Séance du lundi 5 mai

Après approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril, M. Président **François Terré** a présenté M. **Nicolas Molfessi** professeur à l'université Paris-II, qui a fait une communication sur thème : « *La perception commune du droit* », puis a répondu aux questions que lui ont posées MM. **Bertrand Saint-Sernin**, **Géral Antoine**, **Jacques Boré**, **Jean Baechler**, **Jean-Claude Casanova**, Mme **Marianne Bastid-Bruguère** et M. **Jean Foyer**.

Candidatures au fauteuil d'Édouard Bonnefous

Quatre personnalités se sont portées candidates à l'élection au fauteuil qu'occupait Édouard Bonnefous. Ce sont, par ordre alphabétique :

-M. **Pascal Clément**, avocat à la cour, député de la Loire, ancien gars des Sceaux.

-M. **Maurice Quénet**, professeur de droit à l'Université de Paris (Panthéon-Assas), recteur de l'Académie de Paris, chancelier des Universités.

-M. **Louis Schweitzer**, inspecteur des finances, président de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) président du conseil d'administration de Renault.

-M. le Professeur **André Vacheron**, cardiologue, ancien président de l'Académie nationale de Médecine, correspondant de l'Académie (section générale).

L'élection aura lieu le lundi 9 juin, en séance publique.

Avis de l'Académie

L'Académie a constitué en son sein un groupe de travail dont rapporteur est M. **Jean Foyer**, ancien Garde des Sceaux. Après avoir étudié l'avant-projet de loi constitutionnelle, l'Académie a adopté, le 4 avril dernier, le texte d'un « Avis sur le projet de révision constitutionnelle » et l'a rendu public (www.asmp.fr). Elle approuve l'esprit général de la réforme car le projet ne modifie pas la nature du régime : c'est un point essentiel. La Cinquième République a donc cinquante ans de stabilité institutionnelle à la France grâce à la souplesse de sa « double lecture » : elle offre un équilibre entre régime parlementaire et régime présidentiel. Mais l'Académie rappelle que cet équilibre ne doit pas être fragilisé.

L'Académie approuve le principe d'une intervention du chef de l'État devant le Parlement, à condition que l'allocution ne soit pas suivie d'un débat. Le débat parlementaire étant indissociable de la responsabilité du gouvernement, il ne peut concerner le Président de la République.

Elle approuve la plupart des modifications du travail parlementaire (droit de l'opposition, augmentation du nombre des commissions, etc.)

Mais elle désapprouve la quasi-abrogation de l'article 49 alinéa 3. Elle rappelle que la procédure du 49.3, essentielle à la stabilité gouvernementale, est démocratique : en effet, elle subordonne l'ouverture d'une crise politique à la preuve qu'il existe une nouvelle majorité pour gouverner à la place de la majorité défaite.

L'Académie conteste la procédure de contrôle parlementaire dans les nominations à certains emplois publics qui risque de politiser la fonction publique. En outre, elle conteste la modification de l'Art. 21 de la Constitution qui ferait de la défense nationale une prérogative du Président de la République en la faisant échapper à la responsabilité parlementaire du Gouvernement.

Elle conteste enfin le principe de l'exception d'inconstitutionnalité, qui créerait une insécurité de la loi, facteur de désordre juridique.

Nouveautés sur le site de l'Académie - www.asmp.fr

- « *La perception commune du droit* », communication de M. **Nicolas Molfessis**, le lundi 5 mai, devant l'Académie, et débat qui a fait suite à la communication.
- Débat qui a fait suite à la communication de Mme **Marie-France Garaud**, le lundi 28 avril, devant l'Académie, sur le thème « *Le droit du politique* ».

In memoriam

- M. **André Levesque**, dont la grande générosité a permis la création, à l'Académie des sciences morales et politiques, de la Fondation pour l'Avenir de la Relation, est décédé le jeudi 24 avril à Basse-Maure, Var, dans sa centième année.

Dans la presse et sur les ondes

- M. **Thierry de Montbrial** a été l'invité de Stéphane Soumier, sur BFM, le mercredi 23 avril, dans le cadre de l'émission « *Good Morning Business* ». Il y a commenté la campagne électorale aux États-Unis.
- « Des pistes pour adapter le contrat à la vie des affaires », *La Tribune*, jeudi 24 avril. « *La garde des Sceaux, Rachida Dati, a annoncé le 1^{er} janvier une réforme du droit des contrats. Un projet de loi pourrait être rédigé au cours de cet été. La chancellerie entend s'appuyer notamment sur les travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Un groupe de travail piloté par le président de l'Académie, François Terré, a terminé sa réflexion sur la partie relative à la formation du contrat. "Nos propositions sur la formation du contrat visent à mieux l'adapter à la vie des affaires", explique François Terré.* »
- « Pour en finir avec Mai 68 », *Valeurs Actuelles*, vendredi 25 avril. **Evelyne Sullerot** : « *C'est surtout l'autorité paternelle qui était contestée. En 1968, je me rappelle avoir lu sur les murs "A bas les pères !"* ». **Chantal Delsol** : « *Tout à fait d'accord. Mai 68 est d'abord une révolte contre l'autoritarisme du père, qui dégénère ensuite en révolte contre l'autorité. [...] C'est sans doute la première fois que tant de jeunes étaient si instruits. Ils étaient souvent plus instruits que leurs parents et s'autorisaient à contester leur jugement. L'argument d'autorité n'était plus accepté.* ». **Evelyne Sullerot** : « *Auparavant, quand le couple traversait une crise, on restait ensemble à cause des enfants. la famille avait le pas sur le couple et sur l'individu. Ensuite, l'individu a fait une morale de la recherche de son autonomie. À la première crise, il casse le couple – et la famille éclate. J'ai reçu des milliers de femmes qui me disaient : "Je veux me réaliser".* ». **Chantal Delsol** : « *On a considéré que le premier devoir de chacun était de s'épanouir. [...] L'individualisme a brisé ce qu'on appelle la décence commune. Mai 68, c'est le libéralisme appliqué aux mœurs.* »
- « Consciences de l'Occident » par **Denis Tillinac**, *Valeurs Actuelles*, vendredi 25 avril. « **Raymond Boudon**, qui s'opposa courageusement durant toute sa carrière universitaire aux présumés marxisants de Bourdieu et autres contempteurs de la démocratie libérale, présidait la cérémonie d'accueil de **Chantal Delsol** à l'Académie des sciences morales et politiques, le 18 avril à la Sorbonne. [...] Philosophe douée d'une jolie plume d'écrivain, cette femme si discrète a pondu entre autres des essais d'unerare pertinence sur les équivoques de l'âme européenne et l'insurmontable tragédie de son destin ».
- **Chantal Delsol** : « Faut-il boycotter les pays qui ne nous ressemblent pas ? », *Le Figaro*, mardi 29 avril. « [...] *Au fond, la spécificité de l'Occident, ce n'est pas la défense des droits de l'homme, mais le défense des droits de l'homme comme individu. Et les convictions anthropologiques chinoises, et aussi musulmanes d'une autre manière, sont enracinées dans le holisme, ou vision de la société comme communauté : l'individu n'y existe vraiment comme valeur que dans son groupe, sans lequel il perd sa signification.* »
- *Libération*, vendredi 9 mai : « L'ancien président de l'université Paris-IV a retrouvé un prestigieux point de chute : l'Académie des sciences morales et politiques. **Jean-Robert Pitte** a été élu membre titulaire dans la section histoire et géographie où il remplace Pierre George, décédé en 2006. Il siègera aux côtés d'**Emmanuel Le Roy Ladurie** et de **Jean Tulard** » - « **Pitte**, l'homme qui dénonce la mainmise de la gauche sur l'Université », *Le Figaro*, mardi 13 mai. Président de l'université Paris-IV Sorbonne de 2003 à 2008, le géographe **Jean-Robert Pitte** dénonce l'influence tenace des idées de gauche dans l'Éducation nationale et l'Université. Auteur de pamphlets sur le sujet, il vient d'entrer à l'Académie des sciences morales et politiques. Et ne décolère pas en cette période d'agitation des lycées ».
- **Yvon Gattaz** : « Valoriser les Entreprises de Taille Moyenne (ETM), ces "champions économiques" majoritairement composés d'entreprises patrimoniales performantes, suppose une reconnaissance officielle de leur statut. Une première étape indispensable pour susciter des vocations de croissance chez les petites entreprises, aujourd'hui en passe de devenir réalité », *Journal des Sociétés*, n°53, avril 2008. – « Les entreprises moyennes réussissent mieux que les autres », interview d'**Yvon Gattaz** dans *la Croix* du lundi 28 avril.

En bref

- Le mardi 6 mai, Mme **Marianne Bastid-Bruguière** a répondu aux questions de la revue *L'Amateur d'idée* sur les intellectuels chinois aujourd'hui. Elle a publié dans le *Journal of Chinese Modern History*, II/1, un article "Current trends of Chinese studies in France".
- Le mercredi 7 mai, M. **Nicolas Sarkozy**, Président de la République et Protecteur de l'Académie, a remis, au Palais de l'Élysée, les insignes de Grand Officier de la Légion d'honneur à M. **Pierre Mazeaud**.